

<b>ETABLISSEMENTS</b>	<b>EVOLUTION ET OBJECTIFS</b>
<b>CHU Nice</b>	arrêter la localisation au sein du CHU, du futur site EFS (remplaçant le site de St Laurent du Var), et du futur site de distribution au CHU
	confirmer l'organisation générale des dépôts au sein du CHU dans l'attente de l'ouverture des sites EFS
	mise en conformité des dépôts de délivrance dans tous leurs aspects et en fonction des textes à paraître
	confirmer la demande de dépôt de délivrance pour St Roch
	pour l'Archet : mise en conformité du dépôt de délivrance
	prévoir la mise en conformité des autres dépôts (relais et UV) en fonction des textes à paraître
	mettre en conformité le dépôt DUV de Pasteur
	réduire le % de destruction des PSL sur le site hospitalier Pasteur
	mettre en place la liaison ERA avec l'EFS sur le site de l'Archet
	s'assurer de l'optimisation de la réalisation de la transfusion sanguine en urgence dans les meilleurs délais
<b>Clinique Belvédère</b>	créer un DUV en plus du DR avec retour des PSL conformes,
	prévoir la mise en conformité des dépôts en fonction des textes à paraître
	formaliser les modalités de travail entre EFS et LABM
	confirmer le choix de confier une partie de l'IH à un laboratoire répondant au GBEA, assurant une activité continue 24h/24h avec transmission des résultats par ERA à l'EFS
	réduire le % de destruction des PSL
	améliorer le % de traçabilité des PSL
<b>Clinique Santa Maria</b>	prévoir la mise en conformité du dépôt en fonction des textes à paraître
	formaliser les modalités de travail entre EFS et LABM
	confirmer le choix de confier une partie de l'IH à un laboratoire répondant au GBEA, assurant une activité continue 24h/24h avec transmission des résultats par ERA à l'EFS
	réduire le % de destruction des PSL,
	améliorer le % de traçabilité des PSL
	déclarer les EIR (incidents transfusionnels)
<b>Clinique St Georges</b>	prévoir la mise en conformité du dépôt en fonction des textes à paraître
	envisager une reprise des PSL conformes conservés par le DR (réduction du % de destruction des PSL)
	envisager une convention d'urgence vitale avec le DUV de la clinique St Georges
	confirmer le choix de confier l'IH à un laboratoire répondant au GBEA, assurant une activité continue 24h/24h avec transmission des résultats par ERA à l'EFS,
<b>Fondation Lenval</b>	confirmer le choix de confier l'IH à un laboratoire répondant au GBEA, assurant une activité continue 24h/24h avec transmission des résultats par ERA à l'EFS,
<b>Clinique Cimiez</b>	confirmer le choix de confier l'IH à l'EFS
<b>Clinique St François</b>	confirmer le choix de confier l'IH à l'EFS
<b>Centre de convalescence Serena</b>	confirmer le choix de confier l'IH à un laboratoire répondant au GBEA, assurant une activité continue 24h/24h avec transmission des résultats par ERA à l'EFS,
<b>I A T</b>	envisager la création d'un DR + DUV lors du transfert du site EFS de St Laurent du Var sur le CHU de Nice
	formaliser les modalités de travail entre EFS et LABM
	confirmer le choix de confier une partie de l'IH à un laboratoire répondant au GBEA, assurant une activité continue 24h/24h avec transmission des résultats par ERA à l'EFS
	réduire le % de destruction des PSL,
<b>I A T - Dialyse</b>	confirmer le choix de confier l'IH à un laboratoire répondant au GBEA, assurant une activité continue 24h/24h avec transmission des résultats par ERA à l'EFS,
<b>Clinique St Laurent</b>	confier l'IH à l'EFS ou à un laboratoire IH assurant une activité continue 24h/24h avec transmission des résultats par ERA à l'EFS,
<b>Clinique St Jean</b>	prévoir la mise en conformité du dépôt en fonction des textes à paraître

	confirmer le choix de confier l'IH à un laboratoire répondant au GBEA, assurant une activité continue 24h/24h avec transmission des résultats par ERA à l'EFS,
	réduire le % de destruction des PSL par la reprise des PSL du DR
<b>Clinique St Jean la Constance</b>	confier l'IH à l'EFS ou à un laboratoire IH assurant une activité continue 24h/24h avec transmission des résultats par ERA à l'EFS,
<b>CH La Palmosa</b>	prévoir la mise en conformité du dépôt en fonction des textes à paraître
	confirmer le choix de confier l'IH à l'EFS
	réduire le % de destruction des PSL

<b>Clinique l'Hermitage</b>	envisager une convention d'urgence vitale avec le CH La Palmosa
	confirmer le choix de confier l'IH à un laboratoire répondant au GBEA, assurant une activité continue 24h/24h avec transmission des résultats par ERA à l'EFS,
	doit nous informer de la tenue des CSTH et nous transmettre les compte-rendus.
<b>CH Antibes</b>	confirmer demande de DD
	mise en conformité du dépôt de délivrance dans tous ses aspects et en fonction des textes à paraître
	confirmer les accords entre l'établissement et l'EFS-site de Cannes portant sur la réalisation de l'IHR
	formaliser l'organisation et les modalités de travail entre EFS et le laboratoire hospitalier
<b>Clinique la Riviera</b>	confirmer les accords entre l'établissement et l'EFS-site de Cannes portant sur la réalisation de l'IHR
	confirmer le choix de confier l'IH à l'EFS
	doit nous informer de la tenue des CSTH et nous transmettre les compte-rendus.
<b>Clinica Oxford</b>	prévoir la mise en conformité du dépôt en fonction des textes à paraître
	confirmer les accords entre l'établissement et l'EFS-site de Cannes portant sur la réalisation de l'IHR
	confirmer le choix de confier l'IH à l'EFS
	faire préciser l'organisation de l'hémovigilance sur les lits de la Maternité Clinica Oxford
<b>Clinica la Bocca</b>	prévoir la mise en conformité du dépôt en fonction des textes à paraître
	confirmer les accords entre l'établissement et l'EFS-site de Cannes portant sur la réalisation de l'IHR
	confirmer le choix de confier l'IH à l'EFS
<b>Clinique l'Espérance</b>	mettre en place un dépôt relais avec reprise des PSL conformes (réduction du % de destruction des PSL)
	prévoir la mise en conformité du dépôt en fonction des textes à paraître
	confirmer les accords entre l'établissement et l'EFS-site de Cannes portant sur la réalisation de l'IHR
	déclarer les EIR (incidents transfusionnels)
	réduire le % de destruction des PSL
<b>HL Saint Eloi</b>	doit nous informer de la tenue des CSTH et nous transmettre les compte-rendus.
<b>ESP Le Méridien</b>	doit nous informer de la tenue des CSTH et nous transmettre les compte-rendus.
	confirmer les accords entre l'établissement et l'EFS-site de Cannes portant sur la réalisation de l'IHR
<b>ESP Villa Madeleine</b>	prévoir la mise en conformité du dépôt en fonction des textes à paraître
	confirmer les accords entre l'établissement et l'EFS-site de Cannes portant sur la réalisation de l'IHR
	déclarer les EIR (incidents transfusionnels)
<b>CAC Lacassagne</b>	prévoir la mise en conformité du dépôt en fonction des textes à paraître
<b>CH Cannes</b>	confirmer les accords entre l'établissement et l'EFS-site de Cannes portant sur la réalisation de l'IHR
	faire préciser l'organisation de l'hémovigilance sur les lits de la Maternité Clinica Oxford
<b>CH Grasse</b>	prévoir la mise en conformité du dépôt en fonction des textes à paraître

	confirmer les accords entre l'établissement et l'EFS-site de Cannes portant sur la réalisation de l'IHR
<b>ESP Plein Ciel</b>	confirmer les accords entre l'établissement et l'EFS-site de Cannes portant sur la réalisation de l'IHR